

SPW INTERIEUR ET ACTION SOCIALE

**CELLULE GESTION
DU PATRIMOINE
FUNERAIRE**

XAVIER DEFLORENNE



DÉPARTEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Stéphane MARNETTE

Inspecteur général

Secrétariat

Jhézabel WINKIN

**CELLULE
GESTION DU PATRIMOINE FUNÉRAIRE**

Xavier DEFLORENNE

Coordinateur



Juridique

Sandrine DUVIVIER

Administratif/Opératif

Assistant de coordination

Nicolas GISTELYNCK

Architecte paysagiste

Mélanie APPELDOORN

**Attaché administratif/
gestionnaire de projet**

Nathan VLEURICK



MISSIONS DE LA CELLULE

La Cellule de gestion du patrimoine funéraire est une structure d'expertise de terrain.

- ▶ Elle est chargée de mettre en place et de diffuser une politique de gestion dynamique du patrimoine funéraire, en liant une approche économique de service à la population et aux communes par la préservation qualitative des sites funéraires anciens et futurs ;
- ▶ Elle prodigue des conseils aux pouvoirs locaux, soutient la mise en place et l'accompagnement des conseils consultatifs communaux pour la gestion des cimetières, apporte un appui juridique et technique aux autorités de tutelle et un appui scientifique dans le cadre de programmes de formation aux métiers spécifiques (fossoyeurs). Enfin, elle gère les appels à projets pour la mise en conformité et l'embellissement des cimetières ;
- ▶ Elle accompagne des communes dans le zéro phyto et le verdissement des sites sépulcral ;
- ▶ Elle gère la circulation de l'Exposition « Par-delà ces regards : Portraits de fossoyeurs ».



APPROCHE DE LA CHARGE DE TRAVAIL ACCOMPLIE PAR LA CELLULE DE GESTION DU PATRIMOINE FUNERAIRE

► Appels à projets

- Communication, encadrement, analyse des dossiers avant-projets après remise (trois étapes), réunions plénières, analyse Cahiers des Charges, accompagnement communal, rappel, gestion des demandes de reports de délais, réception finale des projets (constat d'achèvement ou de non-achèvement), inauguration (représentation ministérielle), communication médias.

► Listes des Sépultures d'importance Historique locales

- Communication, accompagnement, rappel, réception et analyse listes sépultures d'importance historique locale, relances, validation, etc.

► Demandes d'enlèvement des monuments antérieurs à 1945

- Travail de terrain, signatures sur place, réception au SPW, signatures SPW, dimension administrative, action permanente sur 252 communes wallonnes.



▶ **Analyses de création, de réaffectation, d'extension ou de végétalisation de cimetières**

- Communication, encadrement, analyse avec les services communaux, analyse fournie au Gouverneur et remise d'avis, analyse fournie au fonctionnaire délégué et remise d'avis.

▶ **Accompagnement des communes dans le cadre des chantiers d'assainissement**

▶ **Actualisation et mission de conseil des règlements communaux des cimetières**

▶ **Diffusion de l'information et formations diverses**

- Conférences ;
- Colloques ;
- Formations Centre des Métiers du Patrimoine/CRF/Ifapme ;
- Contacts médias.

▶ **Accompagnement communal pour la remise en place de la gestion des cimetières**



► Formations des agents.

À cela doit s'ajouter la dématérialisation des documents ainsi que l'ensemble des autres missions ponctuelles, mais aussi l'expertise sur l'évolution de la législation funéraires et sépultures (travail transversal Cabinets ministériels, SPW, commissions parlementaires, etc.)



SYNERGIES EXTERNES

- ▶ L'AWaP ;
- ▶ Les Fonctionnaires délégués ;
- ▶ Les Gouverneurs provinciaux et les services provinciaux ;
- ▶ Les structures de santé (Cohézio, Idewe) ;
- ▶ Le CRF (Conseil Régional de la formation).



CONTACT

DEPARTEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Stéphane MARNETTE

Inspecteur général



CELLULE DE GESTION DU PATRIMOINE FUNERAIRE

Xavier DEFLORENNE

patrimoinefuneraire@spw.wallonie.be

081/327 324